

## Des clauses sociales dans les marchés de travaux

Dans le but de favoriser la formation et l'emploi de certaines catégories socio-professionnelles (personnes handicapées, personnes en difficulté, réinsertion, chômeurs longue durée, etc...), des clauses d'insertion sociales figurent dans les marchés de travaux. 3500 heures de travail ont déjà été contractualisées à ce jour, soit l'embauche d'une personne pendant deux ans.

## Calendrier

2015 sera marqué par le démarrage de la réalisation des ouvrages d'art OA1 (chemin du « Muehlweg ») et de l'OA34 (viaduc Ehn / Ergenselbach) après la réalisation de la première tranche des fouilles archéologiques. En 2016 démarrent les travaux de réalisation de l'OA2 (voies SNCF) et OA5 (échangeur RD84). Les travaux de ripage de l'A35 sont programmés en 2016 et la réalisation des terrassements, assainissement et chaussées de la Rocade de 2018 à 2020.

## Un chantier qui soutient l'activité des travaux publics

Le chantier de la seconde phase de la Rocade Sud de Strasbourg représente un investissement important de l'Etat et des collectivités alsaciennes et mobilisera une dizaine d'entreprises et des centaines d'emplois pendant les cinq prochaines années.

## Quelques chiffres

Le chantier générera :

- 100 000 m<sup>3</sup> de mouvement de terre végétale ;
- 170 000 m<sup>3</sup> de déblais ;
- 200 000 m<sup>3</sup> de démolition de voies existantes ;
- 750 000 m<sup>3</sup> de remblais dont 220 000 m<sup>3</sup> en couche de chaussée ;
- 30 000 tonnes d'enrobés bitumineux ;
- la construction de 4 ouvrages d'art ;
- la démolition d'un ouvrage existant ;
- la création de 28 passages à petite faune ;
- la réalisation de 10 km de muret de protection de la petite faune ;
- l'aménagement de 8 bassins d'assainissement ;
- la construction d'un mur anti-bruit de 350 m.

## Intervenants

Maîtrise d'Ouvrage

- Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Alsace (DREAL)

Maîtrise d'oeuvre

- Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) - Direction Interdépartementale des Routes Est (DIR Est)

Principales entreprises

- Clôtures temporaires : LINGENHELD
- Fouilles archéologiques : EVEHA
- Réalisation de l'OA1 : EIFFAGE CONSTRUCTION / TRANSROUTE
- Réalisation de l'OA2 : SAERT
- Réalisation de l'OA34 : BOUYGUES TP / DENNI LEGOLL / MATIERE SAS
- Les consultations pour la réalisation de l'OA5, le ripage de l'A35 et la réalisation des terrassements, assainissement et chaussées seront lancés prochainement.

Autres intervenants

- Architecte : Philippe HAUTCOEUR
- Paysagiste : ERANTHIS
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Environnement : ARTELIA / ECOSCOPE
- Contrôle extérieur : CEREMA / Dter Est – Laboratoire de Strasbourg
- Sécurité et Prévention : PRESENTS
- Géomètre : Cabinet SCHALLER-ROTH-SIMLER

## Financement

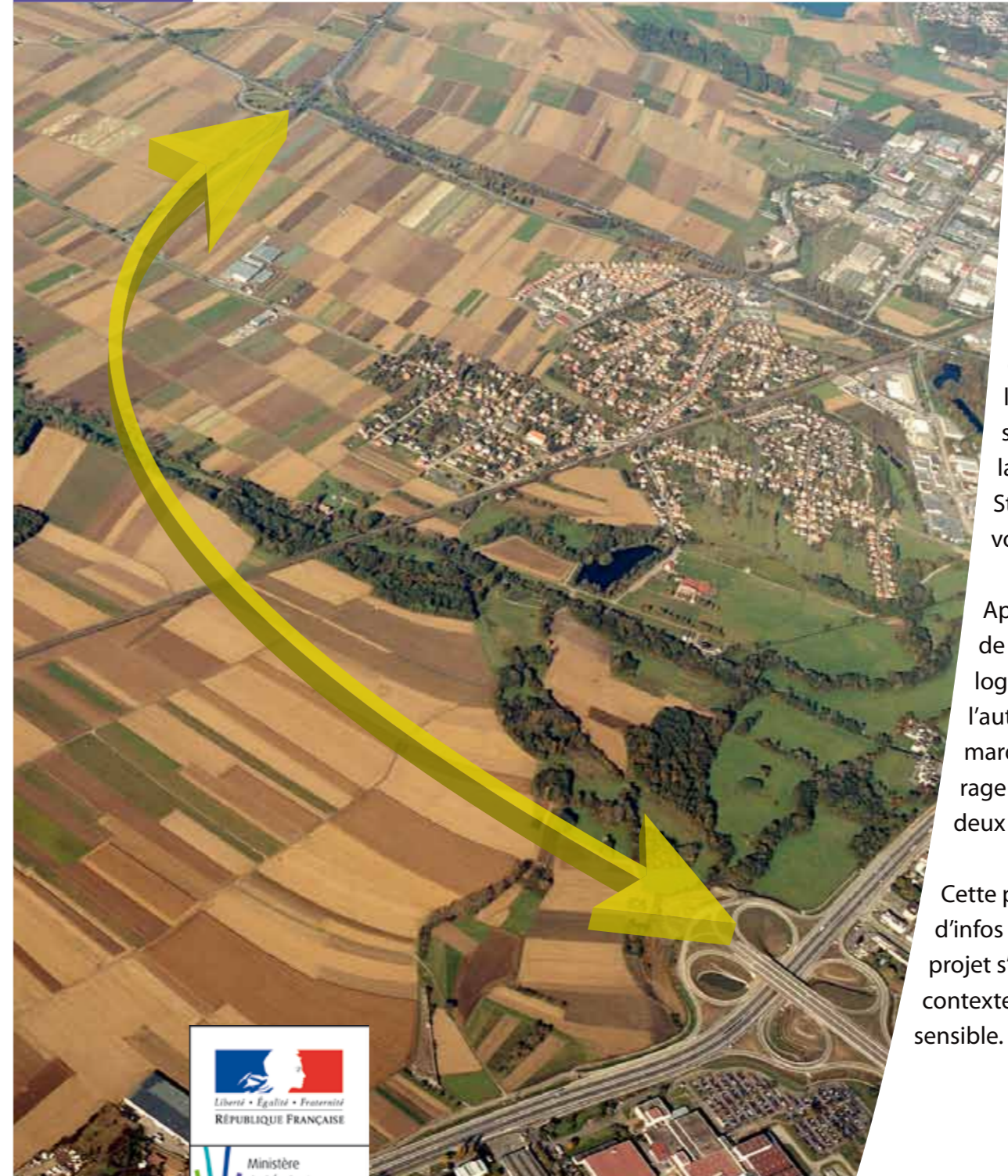
Le montant de l'opération de la seconde phase de la Rocade Sud est fixé à 60 M€, co-financé par :

- l'État / MEDDE (50 %)
- la Région Alsace (20 %)
- le Département du Bas-Rhin (20 %)
- l'Eurométropole de Strasbourg (10 %)



Lettre  
d'infos  
N°1

# RN353 Rocade Sud de Strasbourg seconde phase



Dans la continuité de la réalisation du pont Pierre Pflimlin et de la première phase, au début des années 2000, les travaux de la seconde phase de la Rocade Sud de Strasbourg (RN353) vont débuter.

Après la réalisation de fouilles archéologiques cet été, l'automne 2015 est marqué par le démarrage des travaux de deux ouvrages d'art.

Cette première lettre d'infos vous présente ce projet s'inscrivant dans un contexte environnemental sensible.



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Alsace

Conception : DREAL Alsace / Transports / PMO ; Mise en page : C. Belenger  
Crédits photos & illustrations : © IGN, DREAL Alsace, Ecolor, Ingérop, Biotope, OGE, Ecosphère, Drone images Alsace, ONCFS, V. Heuacker.

# Pourquoi la Rocade Sud à Strasbourg ?

## Le contexte

Inscrite au Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de l'agglomération de Strasbourg approuvé par décret n°73-265 du 9 mars 1973, puis repris dans les différentes démarches de planification, la Rocade Sud de Strasbourg répond aux enjeux locaux de développement et aux objectifs d'amélioration des liaisons routières avec l'Allemagne.

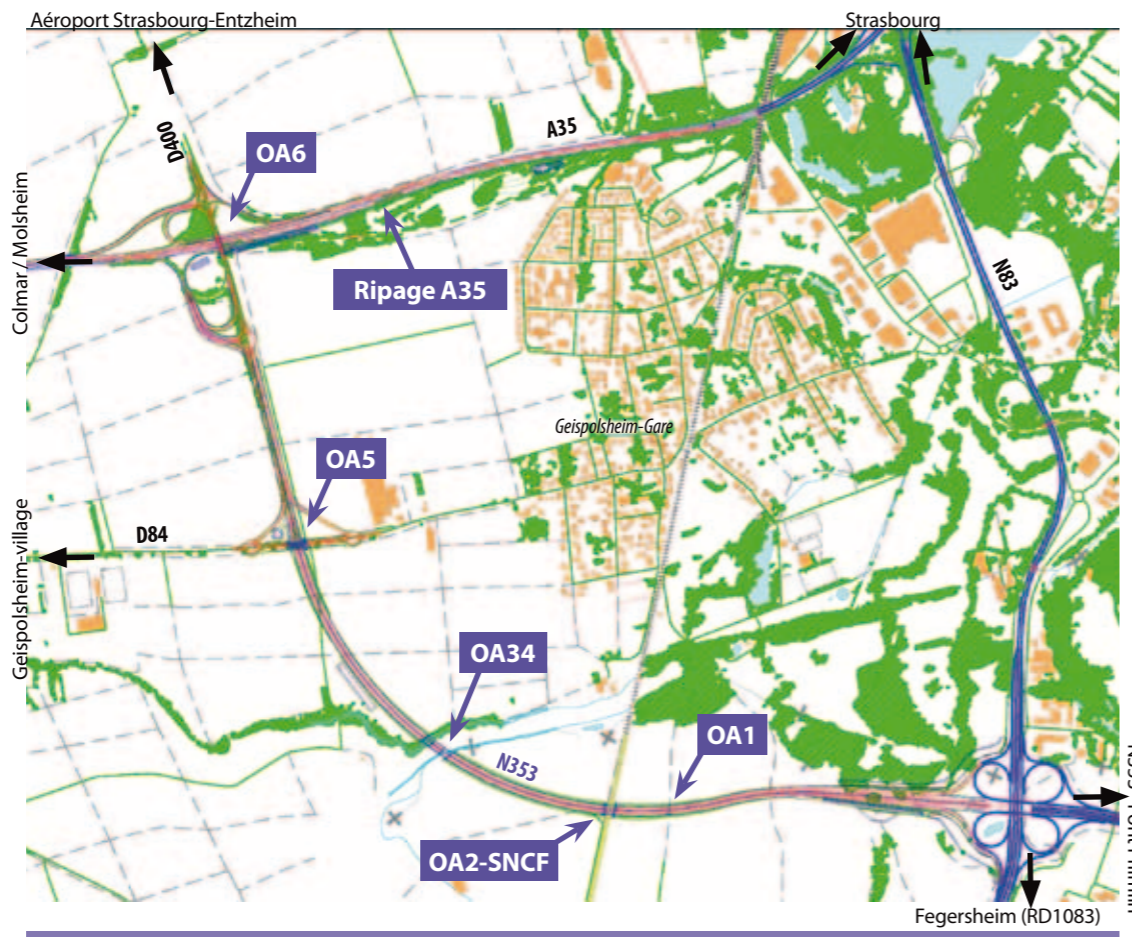
## Les objectifs

- assurer une desserte efficace des pôles d'activités économiques et des zones d'habitat de la périphérie sud de l'agglomération de Strasbourg,
- créer une liaison rapide avec le réseau routier allemand par le pont sur le Rhin Pierre Pflimlin et ainsi permettre des échanges entre l'Allemagne et les grandes infrastructures routières d'intérêt national,
- fluidifier le trafic sur les axes existants en positionnant un axe routier en dehors de l'agglomération strasbourgeoise,
- améliorer le fonctionnement de l'échangeur de la Vigie, régulièrement congestionné.

## Un projet ambitieux

Le projet retenu consiste à réaliser une 2x2 voies de 3km pour raccorder les échangeurs existants RN83 / RN353 et A35 / RD400. Il comprend notamment la construction de quatre ouvrages d'art (OA) :

- un ouvrage de rétablissement du chemin agricole du « Muehlweg » (OA1),
- un ouvrage de franchissement de la voie ferrée Strasbourg - Bâle et des chemins agricoles latéraux (OA2),
- un viaduc de franchissement des cours d'eau de l'Ehn et Ergelsenbach, et le rétablissement de deux chemins agricoles (OA34),
- un ouvrage de franchissement de la Rocade par la RD84 pour assurer la liaison entre Geispolsheim-village et Geis-



Plan général des travaux

polsheim-gare (OA5), et rétablir la piste cyclable existante et le franchissement agricole. Cet ouvrage comprend également un aménagement pour la petite faune. L'ouvrage de franchissement de l'A35 sera adapté pour permettre la création d'un échangeur complet (OA6).

Afin de diminuer les nuisances acoustiques de l'A35 au droit de Geispolsheim-gare, le projet comprend également l'adossement de la chaussée Sud contre la chaussée Nord (ripage) et la construction d'un mur antibruit d'une hauteur de 2m et d'une longueur de 350m, prolongé d'un merlon de terre de 3m sur 1000m entre l'échangeur A35 / RD400 et le franchissement de la voie ferrée à l'extrémité Est du projet.

**La seconde phase de la Rocade Sud permettra de desservir les pôles d'activités économiques et les zones d'habitat de la périphérie sud de l'agglomération de Strasbourg.**



## Des fouilles archéologiques riches en découvertes

Le projet traverse le ban des communes de Geispolsheim et de Fegersheim, à l'écart des villages. En raison de la sensibilité patrimoniale forte des terrains concernés, un diagnostic archéologique, prescrit par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) – Service Régional de l'Archéologie, et conduit par le Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan a été réalisé du 24 novembre au 12 décembre 2014 sur l'ensemble du tracé du projet routier. Quatre sites occupés entre le Néolithique et l'Antiquité ont été mis au jour, caractérisés par de nombreuses structures correspondant à des implantations principalement domestiques et ponctuellement funéraires. Ces découvertes enrichissent la connaissance archéologique de ce territoire. Les secteurs retenus pour la fouille de sauvegarde, validée par une commission d'experts scienti-



## Un environnement à protéger

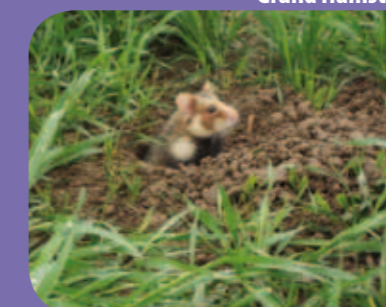
Dans le domaine de l'environnement, trois espèces végétales protégées sont concernées et impactées par le projet : la Gesse des marais dans les zones humides, le Chérophylle bulbeux le long des berges de l'Ehn et l'Epipactis de Müller le long de l'A35. Pour la faune, plusieurs espèces remarquables sont présentes dans le secteur des travaux, dont : le Grand Hamster, le Muscardin, un insecte (l'Agriion de Mercure) ou encore des amphibiens. Ces espèces font l'objet de mesures d'évitement, de protection et de compensation.



Agriion de Mercure



Gesce des marais



Grand Hamster



Epipactis de Müller



ifiques (CIRA), couvrent une surface d'environ 7 hectares, soit le tiers de l'emprise du projet.

A l'issue de l'appel d'offres, c'est l'opérateur d'archéologie préventive EVEHA qui a été retenu pour réaliser l'ensemble des fouilles. En concertation avec les exploitants agricoles, celles-ci sont effectuées en deux tranches. La première, d'une surface d'environ 3 ha, est destinée à libérer les terrains nécessaires à l'implantation de deux ouvrages d'art OA1 et OA34. Inscrite dans un calendrier très contraint et présentant de forts enjeux environnementaux à la traversée des cours d'eau, elle a débuté le 27 juillet 2015 et s'achèvera en octobre. La seconde interviendra en 2016.